





7 Décembre 2016

« Voter blanc, c'est signifier son refus des candidats présents.
Or avec la loi actuelle sur le vote blanc, dans l'hypothèse -ici volontairement absurde- où le vote blanc réunirait 90% des suffrages à une élection, le candidat avec les 10% restants serait tout de même élu. »
(Citation du site internet des Citoyens du Vote Blanc)

ANALYSE

SONDAGE IFOP-VOTE BLANC EN 2017

Le « Candidat du vote blanc » Stéphane Guyot à 10%, le vote blanc potentiellement à 25 %, LE VOTE BLANC, UN DES TOUT PREMIERS PARTIS DE FRANCE ?

Le sondage indique que pour l'élection présidentielle de 2017 :

- **10 % d'intention de vote au premier tour pour Stéphane Guyot, « le candidat du vote blanc »**
- **83 % des sondés souhaitent que la loi électorale soit modifiée** pour que le vote blanc soit comptabilisé comme un suffrage exprimé et puisse ainsi empêcher l'élection d'un candidat, faute de majorité absolue.
- **25 % des sondés voteraient blanc au premier tour** si le vote blanc était réellement pris en compte dans les résultats.

Plus de 4 français sur 5 seraient donc pour un changement de la loi électorale, 83 % ce n'est pas un chiffre que l'on peut négliger !

Un quart des français pourraient voter blanc. 25 % au premier tour en 2017 ferait du vote blanc un des premiers partis de France, plus que les partis PS, LR ou Modem, et à égalité avec le FN, c'est de nouveau un chiffre que l'on ne peut pas négliger !

10 % d'intentions de vote pour Stéphane Guyot, c'est un chiffre supérieur à celui dont sont crédités Manuel Valls ou François Bayrou, par exemple !

Le « Candidat du vote blanc », 10 % de potentiel de vote: une alternative pour 2017 au vote blanc simple, non reconnu comme « suffrage exprimé »

En 2017, comme déjà à la présidentielle 2012, "Les Citoyens du Vote Blanc" présentent leur candidat, Stéphane GUYOT.

Il est candidat déclaré depuis le printemps 2016, et actuellement en recherche des 500 parrainages. En cas de réussite et de participation au premier tour 2017, les votes pour ce « Candidat du vote blanc » seraient donc pris en compte dans les résultats et pour le calcul de la majorité.

=> Dans cette hypothèse, **le sondage lui accorde 10 % d'intentions de vote.**

Mais en cas de premier tour, le candidat du vote blanc obtiendrait en fait 14, 5%

En effet, les chiffres de cette question dans le rapport IFOP indiquent que 15 à 20 % des sondés continueraient néanmoins à voter simplement blanc, et que 11 % s'abstiendraient. Ces deux chiffres sont à considérer pour calculer le score potentiel de Stéphane Guyot au premier tour. En effet, les résultats d'élection sont calculés à partir des seuls suffrages exprimés, c'est à dire en soustrayant les chiffres de l'abstention et du "vrai" vote blanc.

Dans ce cas, les "suffrages exprimés" indiqués par le sondage s'établissent seulement à 69% (soit 100 % - 20 % de votes blanc - 11 % d'abstention = 69%). Et les 10% de potentiel de vote du Candidat du vote blanc sur l'ensemble de l'électorat doivent donc en être majorés d'autant:

=> le score réel de Stéphane Guyot au premier tour est de 14,5% des suffrages exprimés.

Placé sur l'échiquier politique des candidats les plus probables pour cette élection présidentielle, Stéphane Guyot a donc le potentiel d'être le «faiseur de Roi», en étant le troisième vote des Français.

NB : Depuis 2012, les « Citoyens du Vote Blanc » présentent des Candidats blancs à toutes les élections, partout où ils le peuvent. Les votes enregistrés sur la personne du candidat du vote blanc deviennent *de facto*, des votes blancs exprimés et comptent ainsi dans le calcul des % de résultats d'élection. ([Explication didactique ici](#))

Pourquoi la première question sur le vote blanc comme “suffrage exprimé” ? La Loi de Février 2014 a donné une reconnaissance limitée au vote blanc : il est désormais compté, pour toutes les élections, à part des votes nuls. Mais la même Loi ne le reconnaît toujours pas comme un « Suffrage exprimé » :

=> le vote blanc n'est pas pris en compte dans le calcul des % des résultats d'élections, ni dans le calcul de la majorité.

Que comprendre de ce sondage ? Le sondage montre que 25 % des français voudraient voter blanc, mais seulement si le vote blanc avait un impact réel sur le résultat de l'élection. Dans la pratique, les français ne le font pas : le vote blanc n'a jamais dépassé 6% dans les urnes depuis que la loi le reconnaît (Européenne 2014 : 2,7%, Départementales 2015 : 5,6 %, Régionales de 2015 : 2,4 %). Les électeurs ont parfaitement intégré que le vote blanc actuel n'a pas d'impact sur le résultat de l'élection, et le récusent sous sa forme actuelle.

⇒ **Aujourd'hui, parce que le vote blanc n'est pas un suffrage exprimé, un quart des français ne votent pas comme ils le souhaitent, et en sont parfaitement conscients.**

Le souhait que la loi sur le vote blanc change, et que le vote blanc puisse bloquer une élection

L'élection est censée établir la légitimité populaire des élus. Mais sans vote blanc exprimé, l'évolution politique française oblige de plus en plus souvent les électeurs au choix contraint de “voter pour le moins pire”, comme en 2002 (J. Chirac / J.M. Le Pen) ou en région PACA aux Régionales 2015 (C. Estrosi / M. Le Pen).

Ce type de choix est contraignant : 83% des participants du sondage IFOP - et vraisemblablement 83% des français - ne veulent plus y être confrontés.

Ils sont 83% à souhaiter que le vote blanc devienne un suffrage exprimé, et que par sa prise en compte dans le calcul des scores, il pèse réellement sur le résultat des élections. Même si cela – la question du sondage le précise - « pourrait notamment avoir comme effet **d'empêcher les candidats d'obtenir la majorité absolue et donc de bloquer leur élection.** »

Le vote doit permettre d'exprimer, à travers les urnes, l'opinion précise de chacun. Pour que le vote blanc puisse signifier clairement et sans ambiguïté « Je souhaite qu'aucun des candidats en lice ne soit élu », comme il semble que les sondés le désirent, la loi électorale doit changer. C'est depuis 2012 le sens de l'action de l'association « Les Citoyens du Vote Blanc ».

Un dossier de presse, plus complet, sur le vote blanc et sur « Les Citoyens du Vote Blanc » [est disponible ici](#)

Contacts Presse et sondage: voir page suivante

Contacts Presse :

Dominique Lalanne : 06 85 83 79 18

Yann Blanc : 06 07 32 69 57

Contacts sondage - commentaires / analyses :

Florian Demmel : 06 64 05 44 69

Denis Favre : 06 92 75 71 63